



VILLE DE DOLE

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 30 juin 2017

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 20
Nombre de procurations : 11
Nombre de conseillers votants : 31
Date de convocation : 23 juin 2017
Date de publication : 07 juillet 2017

Conseillers présents : M. Jean-Marie SERMIER, Maire,
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Mme Isabelle MANGIN, M. Philippe
JABOVISTE, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, M. Sevin KAYI, M.
Jean-Pierre CUINET, M. Jacques PÉCHINOT, M. Stéphane CHAMPANHET,
Mme Annie MAIRE-AMIOT, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine
NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Claire
BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Claude
WAMBST, M. Gilbert CARD, M. Jean BORDAT

Conseillers absents ayant donné procuration :

M. Mathieu BERTHAUD à M. Jean-Baptiste GAGNOUX
Mme Isabelle DELAINE à Mme Catherine DEMORTIER
Mme Frédérique DRAY à Mme Justine GRUET
M. Pascal JOBEZ à Mme Laetitia CUSSEY

M. Jean-Philippe LEFÈVRE à M. Jean-Pierre CUINET
Mme Sylvette MARCHAND à Mme Isabelle MANGIN

M. Paul ROCHE à M. Philippe JABOVISTE
Mme Esther SCHLEGEL à Mme Nathalie JEANNET
Mme Isabelle VOUTQUENNE à Mme Annie MAIRE-AMIOT
Mme Françoise BARTHOULOT à M. Jean-Claude WAMBST

Mme Phanie BOUVRET à M. Ako HAMD AOUI
Mme Sylvie HEDIN à M. Gilbert CARD

M. Jean-Pascal FICHÈRE à Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE (à partir
de la DCM 17.30.06.49)

Conseillers absents en cours de séance :

M. Jean-Baptiste GAGNOUX (DCM 17.30.06.50-51) ; M. Daniel GERMOND
(DCM 17.30.06.56-57-58-59) ; Mme Laetitia CUSSEY (DCM 17.30.06.62-
63-64)

Conseillers ayant quitté la séance :

M. Ako HAMD AOUI (DCM 17.30.06.55)

Référence

N° 17.30.06.63

Commission

Aménagement de la Ville

Objet

Déclassement du domaine
public - Rue Renorbert
Nélaton

Secrétaire de séance

Annie MAIRE-AMIOT

Rapporteur

Sevin KAYI

A l'occasion d'une demande d'alignement formulée par une riveraine des rues du Boichot et Nélaton qui envisage de remplacer la clôture de sa propriété, il a été constaté une légère discordance entre l'alignement à observer et les limites cadastrales du fonds à clore.

L'intervention d'un géomètre a permis de quantifier cet écart qui peut être gommé par un échange de parcelles à intervenir entre la propriétaire et la Ville de Dole : la première céderait à la Collectivité un délaissé de 1 m² à classer dans le domaine public, en échange d'un délaissé de même surface à déclasser du domaine public de la rue Nélaton.

Vu l'avis favorable de la Commission « Aménagement de la Ville » du 20 juin 2017,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** le déclassement du domaine public d'une partie de la rue Renorbert Nélaton, conformément à l'article L141-3 du Code de la Voirie Routière.

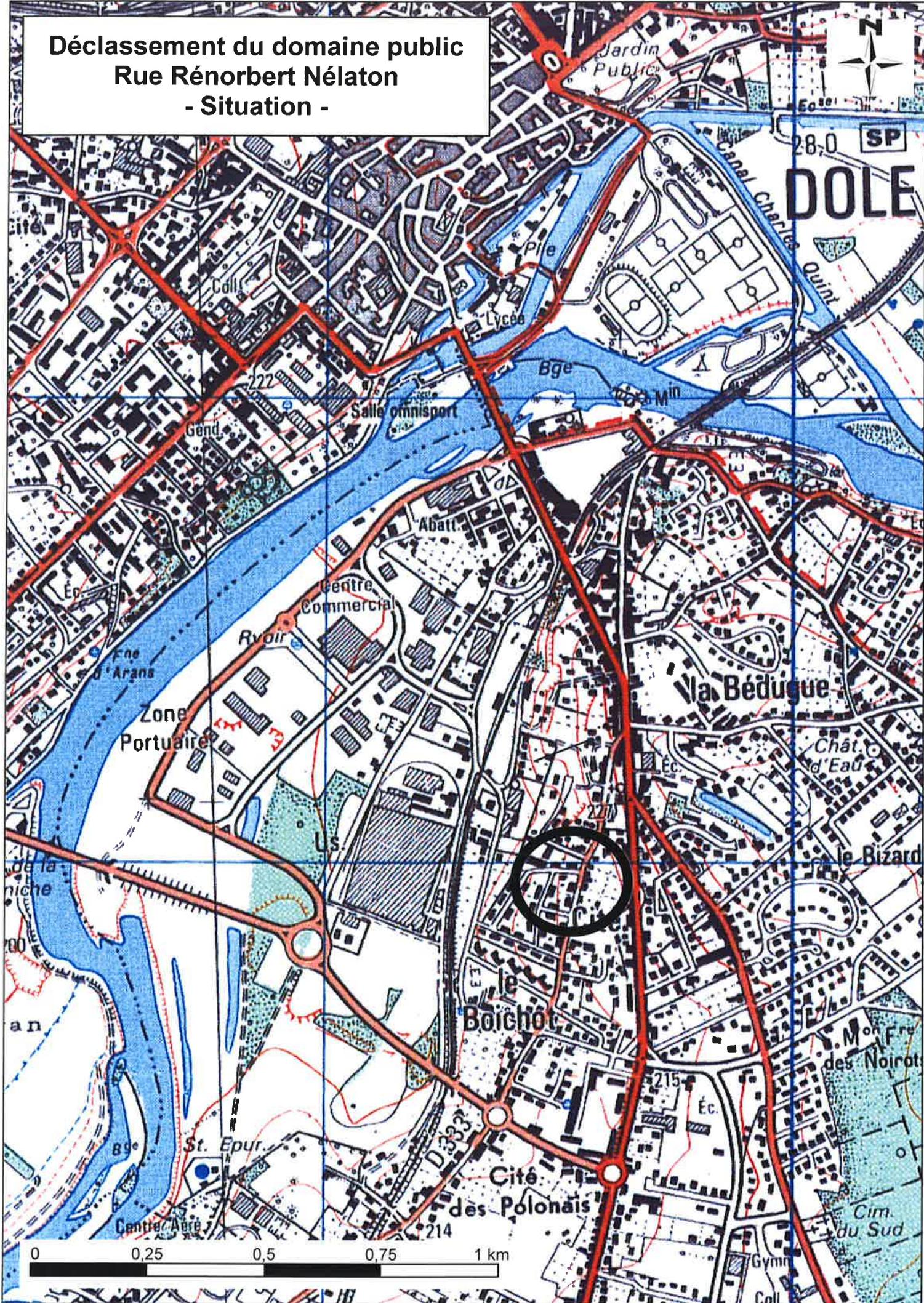
*Fait à Dole, le 30 juin 2017
Pour extrait certifié conforme,
Le Député-maire,*

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Principale
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire/Urbanisme et Habitat



**Déclassement du domaine public
Rue Rénorbert Nélaton
- Situation -**



**Déclassement du domaine public
Rue Rénorbert Nélaton
- Extrait cadastral -**



Rue Rénorbert Nélaton

**Parcelle à
déclasser (1m²)**

97

**Propriété de
Mme COLLIEUX**

**Alignement
à observer**

242

**Rue du
Boichot**

